

Règles particulières Licence Musicologie PT Musique et Culture

Redoublement :

En principe le redoublement n'est pas de droit, s'agissant d'une réponse pédagogique de l'équipe enseignante, destinée à permettre à l'étudiant de combler ses lacunes ayant conduit à un ajournement.

Toutefois chaque diplôme de licence peut spécifier le nombre de redoublements auquel un étudiant a droit sans avis du jury.

Le redoublement fait l'objet de l'établissement d'un contrat pédagogique spécifique validé par l'équipe enseignante et l'étudiant, précisant les modalités de celui-ci.

Dans tous les cas le nombre d'inscriptions annuelles au sein d'une même mention de licence, en vue de sa validation ne peut être supérieur à cinq.

Nombre de redoublements autorisés à l'année visée : L1: 2 L2: 1 L3: 1

Renonciation à la compensation proposée aux étudiants : Au semestre : non A l'année : non

Absence justifiée : L'étudiant doit justifier son absence auprès de son responsable ou de la scolarité dans les 8 jours qui suivent la tenue de l'épreuve. Au-delà son absence sera considérée comme injustifiée. La justification de l'absence est laissée à l'appréciation du responsable de la formation.

Absence injustifiée : Quel que soit le mode de contrôle, la mention ABl (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'épreuve concernée. Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'UE, au semestre, à l'année. L'étudiant conserve la possibilité de se présenter en deuxième session ou deuxième chance selon le mode de contrôle. Si une deuxième chance est prévue, elle ne donne pas lieu à deuxième session.

Stage :

Tout stage doit se dérouler obligatoirement dans le cadre du cursus de formation, c'est-à-dire entre la date d'inscription administrative et la tenue du jury du diplôme.

Certificat SENSE :

Le Certificat SENSE doit être validé en entier pour permettre la délivrance du diplôme. Les étudiants disposent des 3 années de Licence pour valider les 3 modules du certificat ou des années 2 et 3 ou 3 en fonction de leur niveau d'entrée.

Légende/ Rappels

UE = Unité d'enseignements - une UE est toujours porteuse de crédits ECTS.

EC = Enseignement Constitutif d'une UE - seuls certains EC sont porteurs de crédits ECTS (voir modalités spécifiques par UE).

Lorsqu'un étudiant obtient au moins 10/20 de moyenne à une UE, cette UE est définitivement acquise (capitalisée). Lorsqu'un enseignement constitutif (EC) d'une UE est porteur de crédits ECTS, il est également définitivement capitalisé dès lors que l'étudiant y obtient au moins 10/20.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - M3C - UFR ALL-Metz
Année universitaire 2025-2026 - Licence Musicologie PT Musique et Culture - 1ère année

Code	Elément	Libellé	ECTS	Coeff.	SESSION 1				SESSION 2				Modalité alternative prévue en cas d'événement particulier	Paramétrage					
					Contrôle Terminal Nombre d'épreuves		Contrôle Continu Nombre d'épreuves		Nature	Durée	Coef de chaque épreuve	RSE Epreuves sans convocation			Nature	Nbre d'épreuves	Durée	ET organisé par l'administration oui/non	Conservation 1 an Oui/Non
					Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens	Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens											
1JS05M01	SEM	SEMESTRE 1	30																
1JU05M01	UE	UE 101 Musicologie historique	6																
1JE05M01	EC	UE101 EC1 Histoire de la musique : panorama			2			EA écrit 2 épreuves 50/50	2h			ET écrit	1	2h	Non	Non			
1JE05M02	EC	UE101 EC2 Analyse musicale			2			EA oral et écrit - 2 épreuves 30/70	2h			ET écrit	1	2h	Non	Non			
1JU05M02	UE	UE102 Techniques de la musique	6																
1JE05M03	EC	UE102 EC1 Solfège/Formation musicale			1 ou +			EA écrit et/ou oral, assiduité obligatoire - nombre d'épreuves et coeff variables				ET oral	1	20'	Non	Non			
1JE05M04	EC	UE 102 EC2 Écriture			2			EA écrit - 2 épreuves 50/50				ET écrit	1	2h	Non	Non			
1JU05M03	UE	UE 103 Pratiques de la musique	6																
1JE05M05	EC	UE103 EC1 Pratique musicale collective			1			EA (Quatuor), assiduité obligatoire - 1 épreuve	20'			ET oral	1	20'	Non	Non			
1JE05M06	EC	UE103 EC2 Pratique instrumentale CRR			1 ou +			EA oral, assiduité obligatoire - nombre d'épreuves et coeff variables				ET oral	1	20'	Non	Non			
1JE05M07	EC	UE 103 EC3 Technique vocale				1		ET oral	20'			ET oral	1	20'	Non	Non			
1JE05M08	EC	UE 103 EC4 Initiation au piano CRR				1		ET oral	20'			ET oral	1	20'	Non	Non			
1JU05M04	UE	UE 104 Outils méthodologiques et informatiques	3																
1JE05M09	EC	104.1 NUMOC						Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de NUMOC											
1JE05M10	EC	104.2 PPP			1			EA écrit (dossier)				EA écrit (dossier)	1		Non	Non			
1JC05M02	CHOI	Choix UE105 Mineure	3																
1JU05M05	UE	UE105 Mineure 1 Musiques en contexte 1	3																
1JE05M11	EC	UE105 EC Musiques du monde et musiques improvisées				1		ET écrit	2h			ET écrit	1	2h	oui	Non			
	UE	UE105 (voir liste pour autres mineures)	3					Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la mineure choisie dans la licence dont le choix dépend											
1JC05M03	CHOI	Choix UE106 Mineure	3																
1JU05M06	UE	UE106 Mineure : Musiques en contexte 2	3																
1JE05M12	EC	UE106 EC Musiques populaires 1				1		ET écrit	2h			ET écrit	1	2h	oui	Non			
	UE	UE106 (voir liste pour autres mineures)	3					Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la mineure choisie dans la licence dont le choix dépend											
1JU05M07	UE	UE 107 Langue & internationalisation de la formation	3																
1JC05M04	CHOI	Choix Langue vivante 1																	
1JEYBM01	EC	Les langues à l'Université S1 - ALL-SHS Metz																	
1JEYBM05	EC	EC Chinois S1																	
1JEYBM06	EC	EC Néerlandais S1																	
1JEYBM07	EC	EC Suédois S1																	
1JE05M13	EC	Anglais musicologique				1		ET écrit	1h			ET écrit	1	1h	Non	Non			
2JS05M01	SEM	SEMESTRE 2	30																
2JU05M01	UE	UE 201 Musicologie historique	6																
2JE05M01	EC	UE201 EC1 Histoire de la musique : Médiéval-Renaissance				1		ET écrit	3h			ET écrit	1	3h	Non	Non			
2JE05M02	EC	UE201 EC2 Analyse musicale			2			EA écrit - 2 épreuves 50/50				ET écrit	1	1h30	Non	Non			
2JU05M02	UE	UE 202 Techniques de la musique	6																
2JE05M03	EC	UE 202 EC1 Solfège/Formation musicale			1 ou +			EA écrit et/ou oral, assiduité obligatoire - nombre d'épreuves et coeff variables				ET oral	1	20'	Non	Non			
2JE05M04	EC	UE 202 EC2 Écriture			2			EA écrit - 2 épreuves 50/50				ET écrit	1	2h	Non	Non			
2JE05M05	EC	UE 202 EC3 Etude des formes			2			EA écrit - 2 épreuves 50/50				ET écrit	1	2h	Non	Non			
2JU05M03	UE	UE 203 Pratiques de la musique	6																
2JE05M06	EC	UE203 EC1 Pratique musicale collective			1			EA (Quatuor), assiduité obligatoire - 1 épreuve	20'			ET oral	1	20'	Non	Non			
2JE05M07	EC	UE203 EC2 Pratique instrumentale CRR			1 ou +			EA oral, assiduité obligatoire - nombre d'épreuves et coeff variables				ET oral	1	20'	Non	Non			
2JE05M08	EC	UE 203 EC3 Technique vocale				1		ET oral	20'			ET oral	1	20'	Non	Non			
2JE05M09	EC	UE 203 EC4 Initiation au piano				1		ET oral	20'			ET oral	1	20'	Non	Non			
2JU05M04	UE	UE 204 Outils méthodologiques et informatiques	3																
2JE05M10	EC	204.1 NUMOC						Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de NUMOC											
2JE05M11	EC	UE 204 EC2 Méthodologie PPP			1			EA écrit (dossier)				EA écrit (dossier)	1		Non	Non			
2JC05M02	CHOI	Choix UE205 Mineure	3																
2JU05M05	UE	UE205 Mineure 1 Musiques en contexte 1	3																
2JE05M12	EC	UE205 EC Musique de film				1		ET écrit	2h			ET écrit	1	2h	Oui	Non			
	UE	UE205 (voir liste pour autres mineures)	3					Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la mineure choisie dans la licence dont le choix dépend											
2JC05M03	CHOI	Choix UE206 Mineure	3																
2JU05M06	UE	UE206 Mineure 2 Musiques en contexte 2	3																
2JE05M13	EC	UE206 EC Musiques populaires 2				1		ET écrit	2h			ET écrit	1	2h	Oui	Non			
	UE	UE206 (voir liste pour autres mineures)	3					Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la mineure choisie dans la licence dont le choix dépend											
2JU05M07	UE	UE 207 Langue & internationalisation de la formation	3																
2JC05M04	CHOI	Choix Langue vivante																	
2JEYBM01	EC	Anglais confirmé S2 ALL Metz																	
2JEYBM02	EC	Allemand confirmé S2 ALL-SHS Metz																	
2JEYBM03	EC	Espagnol confirmé S2 ALL-SHS Metz																	
2JEYBM04	EC	Italien confirmé S2 ALL-SHS Metz																	
2JEYBM05	EC	Chinois S2																	
2JEYBM06	EC	Néerlandais S2																	
2JEYBM07	EC	Suédois S2																	
2JE05M14	EC	Anglais musicologique				1		ET écrit	1h			ET écrit	1	1h	Non	Non			

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - M3C - UFR ALL-Metz
Année universitaire 2025-2026 - Licence Musicologie PT Musique et Culture - 2ème année

Code	Élément	Libellé	ECTS	Coeff.	SESSION 1				SESSION 2				Modalité alternative prévue en cas d'événement particulier	Paramétrage				
					Contrôle Terminal Nombre d'épreuves		Contrôle Continu Nombre d'épreuves		Nature	Durée	Coef de chaque épreuve	RSE Epreuves sans convocation			Nature	Nbre d'épreuves	Durée	ET organisé par l'administration oui/non
					Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens	Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens										
3JS05M01	SEM	SEMESTRE 3	30															
3JU05M01	UE	UE 301 Musicologie historique	6															
3JE05M01	EC	UE301 EC1 Histoire de la musique : Baroque				1				ET écrit	3h				Non			
3JE05M02	EC	UE301 EC2 Analyse musicale				2				EA écrit 2 épreuves 50/50					Non			
3JU05M02	UE	UE 302 Techniques de la musique	6															
3JE05M03	EC	UE302 EC1 Formation musicale				1 ou +				EA écrit et/ou oral, assiduité obligatoire - nombre d'épreuves et coeff variables					Non			
3JE05M04	EC	UE302 EC2 Commentaire				2				EA écrit 2 épreuves 50/50					Non			
3JU05M03	UE	UE303 Pratiques de la musique	6															
1JE05M05	EC	UE103 EC1 Pratique musicale collective				1				EA (Quatuor), assiduité obligatoire - 1 épreuve	20'				Non			
3JE05M05	EC	UE303 EC2 Initiation accompagnement piano				2				EA oral 2 épreuves 50/50					Non			
3JE05M06	EC	UE303 EC3 Technique vocale				1				ET oral	20'				Non			
3JE05M07	EC	UE303 EC4 Pratique instrumentale CRR				1 ou +				EA oral, assiduité obligatoire - nombre d'épreuves et coeff variables					Non			
3JC05M01	CHOI	Choix du Parcours	9															
3JH05M01	PAR	Parcours Musique	9															
3JC05M02	CHOI	UE 305 Ateliers de pratiques culturelles	3															
3JUJVM05	UE	Atelier Cercle de lecteur	3															
3JUJVM06	UE	Atelier d'écriture	3															
3JUJVM07	UE	FRAC - Atelier FRAC - Arts visuels contemporains	3															
3JUJVM08	UE	Atelier Cinéma	3															
3JUJVM09	UE	Atelier Peinture et imagerie	3															
3JU05M04	UE	UE304 Approfondissements disciplinaires 1	3															
3JE05M08	EC	UE304 EC1 Initiation à la direction				2				EA oral 2 épreuves 50/50					Non			
3JE05M09	EC	UE304 EC2 Écriture				2				EA écrit 2 épreuves 50/50					Non			
3JU05M05	UE	UE 306 Approfondissements disciplinaires 2	3															
3JE05M10	EC	UE306 EC1 Acoustique				1	1			ET écrit	1h				Non			
	EC	UE306 EC2 Méthodologie, outils numériques et orientation				1				EA écrit	1h				Non			
	PAR	Parcours Etablissement (ORION - ESHN - Agiles – Entrepreneuriat,...)	9															
3JU05M06	UE	UE 307 Langue & internationalisation de la formation	3															
3JC05M03	CHOI	Choix Langue vivante																
3JEYBM01	EC	Anglais confirmé S3 ALL Metz																
3JEYBM02	EC	Allemand confirmé S3 ALL-SHS Metz																
3JEYBM03	EC	Espagnol confirmé S3 ALL-SHS Metz																
3JEYBM04	EC	Italien confirmé S3 ALL-SHS Metz																
3JEYBM05	EC	Chinois S3																
3JEYBM06	EC	Néerlandais S3																
3JEYBM07	EC	Suédois S3																

Voir les modalités de contrôle des connaissances et compétences des Ateliers de pratiques culturelles

Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des parcours établissement

Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des langues vivantes

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - M3C - UFR ALL-Metz
Année universitaire 2025-2026 - Licence Musicologie PT Musique et Culture - 2ème année

Code	Élément	Libellé	ECTS	Coeff.	SESSION 1				SESSION 2				Modalité alternative prévue en cas d'événement particulier	Paramétrage Conservation 1 an Oui/Non					
					Contrôle Terminal Nombre d'épreuves		Contrôle Continu Nombre d'épreuves		Nature	Durée	Coef de chaque épreuve	RSE Epreuves sans convocation			Nature	Nbre d'épreuves	Durée	ET organisé par l'administration oui/non	
					Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens	Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens											
4JS05M01	SEM	SEMESTRE 4	30																
4JU05M01	UE	UE 401 Musicologie historique	6																
4JE05M01	EC	UE401 EC1 Histoire de la musique : Classique				1				ET écrit	3h			ET écrit	1	3h	Non		Non
4JE05M02	EC	UE401 EC2 Analyse musicale				2				EA écrit 2 épreuves 50/50				ET écrit	1	1h30	Non		Non
4JU05M02	UE	UE402 Pratiques de la musique	6																
4JE05M03	EC	UE402 EC1 Formation musicale				1 ou +				EA écrit et/ou oral, assiduité obligatoire - nombre d'épreuves et coeff variables				ET oral	1	20'	Non		Non
4JE05M04	EC	UE402 EC2 Commentaire d'écoute				2				EA écrit 2 épreuves 50/50				ET écrit	1	1h30	Non		Non
4JU05M03	UE	UE403 Techniques de la musique	6																
2JE05M06	EC	UE403 EC1 Pratique musicale collective				1				EA (Quatuor), assiduité obligatoire - 1 épreuve	20'			ET oral	1	20'	Non		Non
4JE05M05	EC	UE403 EC2 Accompagnement piano				2				EA oral 2 épreuves 50/50				ET oral	1	20'	Non		Non
4JE05M06	EC	UE403 EC3 Technique vocale				1				ET oral	20'			ET oral	1	20'	Non		Non
4JE05M07	EC	UE 403 EC4 Pratique instrumentale CRR				1 ou +				EA oral, assiduité obligatoire - nombre d'épreuves et coeff variables				ET oral	1	20'	Non		Non
4JC05M01	CHOI	Choix du Parcours	9																
4JH05M01	PAR	Parcours Musique	9																
4JU05M04	UE	UE 404 Approfondissements disciplinaires 1	3																
4JE05M08	EC	UE 404 EC1 Initiation à la direction				2				EA oral 2 épreuves 50/50				ET oral	1	20'	Non		Non
4JE05M09	EC	UE 404 EC2 Écriture				2				EA écrit 2 épreuves 50/50				ET écrit	1	2h	Non		Non
4JU05M05	UE	UE 405 Ouverture disciplinaire	3																
4JE05M10	EC	UE 405 EC Musique, arts et société				1				ET écrit	2h			ET écrit	1	2h	Oui		Non
4JU05M06	UE	UE 406 Approfondissements disciplinaires 2	3																
4JE05M11	EC	UE 406 EC1 Organologie				1	1			ET écrit	1h			ET écrit	1	1h	Non		Non
	EC	UE 406 EC2 Méthodologie, outils numériques et orientation				1				EA écrit	1h			ET écrit	1	1h	Non		Non
	PAR	Parcours Etablissement (ORION - ESHN - Agiles – Entrepreneuriat,...)	9							Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des parcours établissement									
4JU05M07	UE	UE 407 Langue & internationalisation de la formation	3																
4JC05M02	CHOI	Choix Langue vivante																	
4JEYBM01	EC	Anglais confirmé S4 ALL Metz																	
4JEYBM02	EC	Allemand confirmé S4 ALL-SHS Metz																	
4JEYBM03	EC	Espagnol confirmé S4 ALL-SHS Metz																	
4JEYBM04	EC	Italien confirmé S4 ALL-SHS Metz																	
4JEYBM05	EC	Chinois S4																	
4JEYBM06	EC	Néerlandais S4																	
4JEYBM07	EC	Suédois S4																	

Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des langues vivantes

